



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT MUNICIPAL

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges :

- Que le conseil municipal, à une séance tenue le 13 juillet 2020, a adopté le règlement #20-786 intitulé « Modifiant le règlement #00-407 concernant la circulation, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière dans la municipalité »;
- Que les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du secrétaire-trésorier et ledit règlement entrera en vigueur à compter de ce jour.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 12 août 2020

Avis numéro : 2020-55

François Drouin, directeur général
et secrétaire-trésorier-adjoint